

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: Date de révision: 11/12/2017 Remplace la fiche: Version: 2.0

24/08/2016 24/08/2016



www.ardex.de

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : PANDOMO SP-SL Code du produit : 70336; 70458

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : PANDOMO

Revêtement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

ARDEX GmbH

Friedrich-Ebert-Strasse 45

D-58453 Witten-Annen - Germany

T 0049 (0)2302/664-0 - F 0049 (0)2302/664-355 sicherheitsdatenblatt@ardex.de - www.ardex.de

E-mail address of competent person responsible for the SDS: sicherheitsdatenblatt@ardex.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Allemagne	Vergiftungs-Informations- Zentrale	Mathildenstraße 1 79106 Freiburg	+49 (0) 761 19240	For medical information in German and English language

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composants dangereux : distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe

d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en préence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre

150°C et 290°C.

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

Phrases supplémentaires : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

régionale/nationale/internationale/locale.

2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

11/12/2017 DE - fr 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en préence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C.	(n° CAS) 64742-47-8 (Numéro CE) 265-149-8 (Numéro index) 649-422-00-2 (N° REACH) 01-21194484819-18	25 - 50	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Enlever les vêtements sales. Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au

bout de plusieurs heures.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Laver à l'eau en écartant les paupières durant plusieurs minutes et consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non dangereux. En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

Danger d'explosion : Aucun(e).

Reactivité en cas d'incendie : Le produit n'est pas explosif.

Produits de décomposition dangereux en cas : Aucun(e).

d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Évacuer la zone.

Instructions de lutte contre l'incendie : Endiguer et contenir les fluides d'extinction.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur

(voir rubrique 13).

11/12/2017 DE - fr 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13. Voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Voir section 8

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

individuel.

Mesures d'hygiène

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Empêcher la formation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Equipement de protection individuelle:

En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc naturel, Latex, Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)	0,1		
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,7		EN 374

Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A ou mieux

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Demi-masque jetable	Filtre A2/B2, ABEK	Protection contre les vapeurs	







Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Apparence : Liquide.

11/12/2017 DE - fr 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Couleur : Incolore Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pН : Non applicable

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 200 °C : > 62 °C Point d'éclair Température d'auto-inflammation : > 210 °C Température de décomposition non déterminé : Non auto-inflammable Inflammabilité (solide, gaz)

: 23 hPa Pression de vapeur Pression de vapeur à 50 °C : > 1100 hPa

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0.85 Masse volumique : 0.85 a/cm³

: Produit insoluble dans l'eau. Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow

Viscosité, cinématique : > 20,5 mm²/s

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air explosifs.

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

: 0,7 vol % Limites d'explosivité 5 vol %

Autres informations

Teneur en COV 50 % COV - Ordonnance suisse

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Le produit n'est pas explosif.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en préence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C. (64742-47-8)

DL50 cutanée lapin > 3160 mg/kg Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: Non applicable

Indications complémentaires : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Indications complémentaires Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation

11/12/2017 DF - fr 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

: Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

PANDOMO SP-SL > 20,5 mm²/s Viscosité, cinématique

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine

et symptômes possibles

: Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. **Toxicité**

Ecologie - général

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

PANDOMO SP-SL	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PANDOMO SP-SL Potentiel de bioaccumulation Pas de bio-accumulation.

Mobilité dans le sol

PANDOMO SP-SL

Ecologie - sol Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PANDOMO SP-SL

PBT: non pertinent - pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent - pas d'enregistrement requis

Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

usées

Product/Packaging disposal recommendations : Éviter le rejet dans l'environnement. Vider les résidus de l'emballage.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 01 11* - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID	
14.1. Numéro ONU					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation offic	ielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de dan	14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emball	14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	

11/12/2017 DE - fr 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.5. Dangers pour l'er	vironnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 50 % COV - Ordonnance suisse

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification

selon la VwVwS, Annexe 4)

Classe de stockage (LGK) : LGK 10 - Combustible liquids

Restrictions professionnelles : Respecter les interdictions et restrictions d'emploi selon les § 4 et § 5 de la MuSchArbV

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur

les accidents majeurs)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	

ARDEX SDS EU

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

11/12/2017 DE - fr 6/6